

Budget 2016

Bonne nouvelle
pour les Jérômiens



Découvrez l'aréna en images

Pages 6 et 7

Horaire des fêtes
et des activités
hivernales

Pages 11 et 12



Un vrai cadeau de Noël

L'année 2015 touche à sa fin et voici la dernière édition du journal. Déjà! Le temps passe vite, trop vite quand on a un programme de réalisations aussi chargé que le nôtre.

Heureusement, nous multiplions les réussites, comme ce fut le cas avec les consultations sur la planification stratégique; nous accueillons toujours plus d'entreprises; notre qualité de vie attire de plus en plus de nouveaux citoyens, et surtout nous adopterons encore une fois un budget comme nous les aimons, **sans augmentation de taxes**. C'était notre objectif principal et nous sommes persuadés de le réaliser à nouveau.

Je ne pense pas qu'une autre ville québécoise égale la performance de Saint-Jérôme en cette matière depuis trois ans. **Nous parvenons à freiner l'augmentation du fardeau des contribuables tout en continuant à offrir des services de qualité dans tous les domaines.**

L'une des particularités de notre administration, c'est que nous réalisons nos engagements de l'année. C'est ce que nous avons fait précédemment en assurant une gestion rigoureuse des finances publiques, notamment. Surveillance accrue des dépenses, contrôle de la taille de l'organisation, planification sur trois ans, amélioration des structures administratives, rien n'est laissé au hasard et les résultats sont au rendez-vous.

Et maintenant, c'est le temps de vous souhaiter un joyeux temps des fêtes, beaucoup de bonheur, de belles réussites personnelles et beaucoup de plaisir à vivre dans une cité de toutes les possibilités.

Le maire
Stéphane Maher



En commission parlementaire au parlement de Québec, le maire a présenté un mémoire demandant qu'on soustrait la Ville de Saint-Jérôme du projet de loi 76 qui confierait l'administration du transport collectif local à un organisme montréalais.

Visionnez la vidéo au : <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/AudioVideo-62307.html>

Prochains conseils municipaux

L'assemblée extraordinaire concernant l'adoption du budget 2016 aura lieu le mardi 15 décembre à 18 h 30, suivie par la séance régulière. Les séances du conseil se tiennent le 3^e mardi de chaque mois. Pour consulter les dates exactes des prochains conseils, les ordres du jour et les procès-verbaux, visitez le vsj.ca.

Séances à venir : 15 décembre 2015

19 janvier 2016

16 février 2016

15 mars 2016

Sommaire

La ville culturelle et budget	3
Programme d'immobilisations 2016-2017-2018	4
Futur quartier des arts et du savoir	5
Aréna de la Rivière-du-Nord	6 et 7
Amélioration du stationnement au centre-ville	8
Soutien aux organismes communautaires	9
Pour vous chauffer cet hiver	10
Rappels de saison	11
Activités des fêtes	12

URGENCE

Ambulances, pompiers, police 911

POLICE

Demandes d'intervention 450 432-1111
Demandes d'information 450 432-3344

SÉCURITÉ INCENDIE 450 436-3558

TRANSPORT COLLECTIF

Train 514 287-TRAM
1 888 702-TRAM
CIT Laurentides 450 433-7873
Transport adapté 450 433-4000
Gare intermodale 450 436-1711

COUR MUNICIPALE

Ligne directe 450 432-0585

BIBLIOTHÈQUES

Charles-E.-Garneau 450 431-1388
Du Frère-Marie-Victorin 450 432-1226
Marie-Antoinette-Foucher 450 432-0569

URBANISME 450 438-3251

TOUS LES AUTRES SERVICES 450 436-1511



450 569-5000
vsj.ca

Le Saint-Jérôme vous informe

Volume 12 – Numéro 4

Publié par le Service des communications
de la Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015

Bibliothèque et archives nationales du Québec
Conception et montage : Carbuze design

Budget 2016

De bonnes nouvelles pour les Jérômiens

3 ANS
de contrôle
des
dépenses

À l'occasion de son rapport annuel sur la situation financière, le maire Stéphane Maher a annoncé que la Ville adoptera en décembre **un troisième budget consécutif sans augmentation de taxes pour la majorité des contribuables.**

Dans les faits, 77% des contribuables jérômiens auraient un gel ou une baisse de taxes en 2016. Plus encore, l'ensemble des commerces, des industries et des immeubles à revenus profiteront également d'une baisse de leur compte.

Ces bonnes nouvelles financières ont réjoui au plus haut point le président de la commission des finances, Benoit Beaulieu. « Nous avons réalisé un virage majeur sur le plan budgétaire qui profite aux citoyens. **D'autre part, la réduction du fardeau fiscal des entreprises s'inscrit dans une stratégie pour attirer de nouveaux commerces et de nouvelles**

industries qui viendront créer ici des emplois de qualité pour la population jérômiennne », affirme M. Beaulieu.

Parmi les autres bonnes nouvelles qui faisaient partie du rapport financier, le maire a aussi déclaré

que la Ville devrait boucler son exercice financier 2015 avec un excédent d'un peu plus de 4 millions de dollars.



Les taxes municipales pour une maison moyenne type de Saint-Jérôme baisseront de 0,15%.



Message du maire suppléant La ville de ma vie

En tant que maire suppléant, j'ai plaisir à m'adresser à vous en utilisant notre journal municipal, car j'ai été un communicateur toute ma vie à titre de journaliste, député,

professeur d'histoire et, bien sûr, conseiller municipal. Le plaisir d'informer est d'autant plus intense qu'il s'agit de cette ville, Saint-Jérôme, où je suis né, où j'ai fait toute ma vie et envers laquelle j'ai développé un attachement profond.

Fier d'avoir contribué à son développement

Je suis fier du renouveau actuel qui crée une ville plus ouverte, à l'écoute des citoyens, disposée à la consultation publique. Cette ville inclusive aux principes et aux valeurs bien affirmés m'inspire un grand sentiment de fierté.

À la satisfaction de contribuer à améliorer notre milieu de vie, s'ajoute celle d'avoir introduit Saint-Jérôme dans une ère nouvelle de développement axé sur la culture, l'éducation, les sports, l'environnement et le patrimoine.

Prix Municipalité des Grands Prix de la Culture des Laurentides

Dans cet esprit, la mise en valeur du Quartier des arts et du savoir que nous appelions autrefois le carré, véritable carrefour de la culture et du savoir, est l'un des enjeux qui me tient le plus à cœur.

Le prix *Municipalité de l'année* décerné récemment à Saint-Jérôme, alors que je représentais la ville, lors des Grands Prix de la Culture des Laurentides est un juste retour des choses. J'adresse d'ailleurs mes félicitations et mes remerciements à la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord pour son travail remarquable dans ce dossier.

Gilles Robert

Gilles Robert
Conseiller municipal,
membre du comité exécutif et maire suppléant



LE PATRIMOINE DE SAINT-JÉRÔME PRIMÉ POUR L'ESPACE MUSÉAL DU CURÉ-LABELLE

C'est l'espace muséal du Curé-Labelle récemment déménagé dans la cathédrale de Saint-Jérôme qui a fait l'objet de la prestigieuse distinction, les Grands prix de la Culture des Laurentides.



L'exposition à la cathédrale est ouverte :
Tous les jours de 9 h à 16 h

Visites guidées au cours de l'été

Information : 450 432-9741

Programme d'immobilisations 2016-2017-2018

Des projets qui visent tous les secteurs

Le conseil municipal a adopté en octobre un imposant programme d'immobilisations pour les trois prochaines années qui touche tous les secteurs de la ville.

Le développement du **Quartier des arts et du savoir** ainsi que le parc Multisports figurent en bonne position dans le programme avec entre autres le projet des **Jardins urbains**, la mise en valeur de la **rivière du Nord** et les premiers investissements au **lac Jérôme**.

Parmi les autres projets qui apparaissent au programme, mentionnons le barrage au lac Claude, rue Brière, place Côté, place Lynda, la mise aux

normes du **puits Bertrand**, l'augmentation de la capacité du **puits Joli-Bourg**, la réfection de la **rue des Pins** et le prolongement de la **rue Claude-Audy** dans le parc industriel.

Un contrôle serré de l'endettement

D'une valeur globale de 78 M\$ pour les trois années, le programme d'immobilisations sera financé d'une part par l'ensemble des contribuables, et d'autre part, à l'aide des programmes de subvention, des fonds dédiés ou par des promoteurs. En 2016, les investissements prévus s'élèvent



La Ville veut créer des ouvertures visuelles pour mieux mettre en valeur la rivière du Nord au centre-ville.

à 30,9 M\$, dont 18,7 M\$ seront affectés aux infrastructures, 2,75 M\$ aux bâtiments, 1,4 M\$ à la machinerie, outillage, équipement, puis 8,1 M\$ aux parcs.

Ce niveau d'investissement permet de garder un contrôle serré sur l'endettement. D'ailleurs, aux derniers états financiers **la dette nette avait diminué de 223,7 M\$ à 206,8 M\$ en un an**, soit l'une des meilleures performances pour les villes comparables à Saint-Jérôme et la tendance se maintient pour l'année en cours.

Une adoption devancée

Selon la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal doit adopter chaque année un programme d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes.

En devançant l'adoption en octobre, la Ville souhaite obtenir de **meilleurs prix** lors des appels d'offres et entreprendre les travaux plus tôt dans l'année.



En 2016, la Ville réalisera un plan directeur pour mettre en valeur le lac Jérôme.

Un nouvel écocentre et déménagement de la voirie

L'écocentre et la voirie déménagent

Le déménagement de l'écocentre et de la voirie municipale, sur un emplacement commun dans le parc industriel, occupe une place importante dans le dernier programme d'immobilisations de Saint-Jérôme.

Le terrain de l'écocentre de Saint-Jérôme, au coin des rues Lajeunesse et de l'Industrie, est nettement trop exigü pour une ville de la taille de Saint-Jérôme. Son déplacement répond à un réel besoin qui permettra d'améliorer les services et d'offrir un horaire qui convient mieux aux habitudes de la population.

Du même coup, la Ville déplacera la voirie municipale qui se trouve à l'étroit sur la rue Filion. Depuis plusieurs années, le site actuel n'offre plus les conditions idéales

pour les manœuvres et la circulation sécuritaire et efficace de 350 équipements divers dont des camions et des niveleuses.

Les nouvelles installations permettront d'optimiser les opérations et d'accroître grandement l'efficacité des équipes des travaux publics. La Ville relocalisera aussi son dépôt de matières sèches situé au bout de la rue Filion. Les travaux seront amorcés en 2017 et complétés en 2018.

Réaménagement du parc Labelle

Le parc Labelle sera au coeur des attentions de la municipalité en 2016 alors qu'on mettra en valeur ses attraits, dont un éclairage d'ambiance pour la statue et la cathédrale ainsi que du mobilier, un nouveau revêtement de sol et de l'aménagement paysager.



Des améliorations seront apportées au parc Labelle.

Le parc Labelle est le premier parc dans l'histoire de la ville, c'est un lieu emblématique. La première église de la paroisse s'y trouvait, ainsi que le premier couvent des religieuses.

L'œuvre magistrale prend forme au centre du futur quartier des arts et du savoir

C'est parti, depuis cet été, les équipes s'affairent à la mise en place des fondations du futur lieu de diffusion culturelle. À l'automne 2017, les comédies musicales à grand déploiement, les orchestres, les spectacles d'envergure de cirque et de magie pourront désormais être présentés dans la nouvelle salle de spectacle orchestrée par Diffusion En Scène Rivière-du-Nord, de concert avec la Ville de Saint-Jérôme et le ministère de la Culture et des Communications.

Quelques étapes avant d'assister à votre 1^{er} spectacle

Construction des fondations : décembre 2015 à février 2016

Vous pouvez suivre en direct l'évolution des travaux en consultant vsj.ca et en inscrivant dans la zone *Rechercher* – Salle de spectacle



Érection de la structure d'acier : février à avril 2016

Installation de la structure de bois : mars à mai 2016

Mise en place des enveloppes et des murs de rideaux : mars 2016 à janvier 2017

Aménagements intérieurs et installation des équipements : avril 2016 à mars 2017

Terrassement et travaux extérieurs : février et mars 2017

Ajustement et réglage : avril à août 2017

Déménagement et aménagement des bureaux : juin 2017

Ouverture de la saison inaugurale : septembre 2017

Fermeture du 2 novembre 2015 au 16 janvier 2016 Cure de jouvence pour la bibliothèque du secteur Bellefeuille



Le maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher, les conseillers, secteur Bellefeuille, Gilles Robert et Mario Fauteux ainsi que le président de la commission des affaires culturelles, André Marion accompagnés de la chef de la Division de la culture et des bibliothèques, Chantal Paquin et de l'entrepreneur Martin Malo.

Les usagers de la bibliothèque du FMV dans le secteur Bellefeuille ne reconnaîtront plus les lieux après la cure de jouvence qu'elle subira cet automne.

Tout l'intérieur sera réaménagé et modernisé pour améliorer l'accueil et les services et offrir un nouvel environnement mieux adapté aux besoins des usagers.

Métamorphose complète

Le rayonnage, la couleur des murs, les revêtements de sol, les comptoirs et le mobilier seront remplacés pour contribuer à une métamorphose complète qui tiendra compte de la migration de l'imprimé vers le numérique.



C'est une toute nouvelle bibliothèque qui accueillera les usagers en janvier prochain : un réaménagement complet avec de nouveaux comptoirs et du mobilier rajeuni, mais toujours le même accueil courtois, compétent et engagé.

Les travaux entraîneront une fermeture qui devrait s'échelonner de novembre 2015 à janvier 2016. Période qui pourrait varier bien entendu selon l'évolution des travaux.



La bibliothèque du Frère-Marie-Victorin, située sur le boulevard de La Salette dans le secteur Bellefeuille, a été ouverte le 4 octobre 1991.

Superficie : 620 m²

Achalandage en 2014 : 49 761 personnes

Prêts en 2014 : 88 962

Livres numériques

Votre bibliothèque a aussi les pieds dans les nuages. La collection numérique comprend presque 2000 documents que vous pouvez emprunter de votre ordinateur ou de votre tablette, rendez-vous sur vsj.ca dans la section Bibliothèques, catalogue en ligne, onglet « ressources numériques ». Plus de 3000 téléchargements ont été effectués depuis la mise en service du catalogue de livres numériques. *L'épicerie Sansoucy* de Richard Gougeon a été le plus lu jusqu'à maintenant.

Aréna de la Rivière-



Le complexe sportif se situe dans le parc Multisports, au bout de la rue Filion, après la polyvalente de Saint-Jérôme.

1
Vue aérienne du parc Multisports et de l'aréna.
(28 septembre 2015)

2*
Le complexe sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

3-4-5*
L'identification de l'aréna se poursuit à l'intérieur comme à l'extérieur. Les joueurs et les spectateurs auront leur propre entrée.

6-7*
Les glaces prennent forme avec des gradins et des tableaux indicateurs.

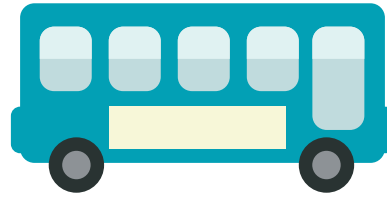
8-9-10-11-12*
La forêt a inspiré les architectes. Les colonnes à l'extérieur évoquent la signification des arbres. Le choix du bois comme matériau, des vitres teintées de vert et le choix des couleurs sur les murs accentuent cet esprit de la forêt mixte laurentienne.

* Photos réalisées le 13 novembre 2015



du-Nord – Dévoilement des premières images





Sondage en ligne Participez à l'amélioration du stationnement au centre-ville

Bien sûr tout le monde rêve d'avoir deux places de stationnement réservées : l'une à sa porte, l'autre devant son lieu de travail ou d'études. À défaut de pouvoir réaliser ce rêve illusoire, la Ville cherche les meilleures solutions de mobilité et de stationnement. Pourquoi ne pas nous y aider en consacrant quelques minutes à notre sondage virtuel au vsj.ca. Le sondage sera ouvert **jusqu'au 23 décembre 2015**.

L'enjeu du stationnement est déterminant dans le contexte du développement du « Quartier des arts et du savoir » qui génère déjà un achalandage accru au centre-ville. Aux citoyens de notre ville, aux étudiants, à la clientèle attirée par les pôles commerciaux et aux navetteurs qui travaillent sur notre territoire, s'ajoutent chaque année

des milliers de touristes. Et la majorité se déplace en automobile.

La Ville a déjà adopté de nouvelles mesures pour faciliter l'accès aux places de stationnement à proximité pour la clientèle des commerces et des places d'affaires ; comme la gratuité le midi et la tarification privilégiée pour les travailleurs et les étudiants afin de favoriser l'utilisation du stationnement de Place de la Gare.

Pour des solutions à plus long terme, un important chantier de réflexion sur le stationnement a été amorcé cet automne et une consultation publique aura lieu en janvier prochain. Le sondage virtuel viendra nourrir la réflexion des participants. Merci d'y participer.

NOUVEAU

UN SERVICE DE NAVETTE GRATUIT

Bonne nouvelle, pour accommoder les étudiants du cégep et de l'université ainsi que les travailleurs du centre-ville, la Ville de Saint-Jérôme mettra en service une navette gratuite à partir de l'aréna régional.

Dans le cadre de ce projet pilote, ce service sera offert à compter de janvier 2016. Toutes les informations seront disponibles au vsj.ca.

La Ville de Saint-Jérôme aspire à devenir la Ville par excellence au Québec en 2020

Pour réaliser cette vision « Destination 2020 », elle a réuni les forces vives de ses employés et de sa ville afin de collaborer à l'initiation de projets novateurs et porteurs.

La parole est à vous...

D'abord, les employés se sont projetés dans l'avenir, en 2020, et ont pu imaginer la vision portée par la Direction générale. Par la suite à l'occasion du forum

de la communauté, plus de 230 acteurs de divers milieux ont proposé des projets et des idées pour lesquels ils sont prêts à contribuer afin de faire de Saint-Jérôme une Cité de possibilités.

Entre le 14 septembre et le 5 octobre derniers, 1 367 visiteurs uniques ont consulté les pages du plan stratégique dont 125 ont complété le sondage, proposant plus de 550 idées à la Ville !

Parallèlement à la préparation de leur budget 2016, les équipes travaillent sur la réalisation de leur plan d'action en priorisant vos idées.

La rédaction sera terminée en décembre 2015.

Le conseil devrait ensuite adopter le plan stratégique « Destination 2020 » au début de l'an prochain. Nous faisons une place primordiale à l'intelligence collective. Cette démarche nous permet de forger des liens plus solides avec nos employés et nos partenaires. C'est une condition que nous croyons nécessaire pour réaliser les projets de plus en plus complexes et les divers défis que nous affrontons en 2015. Il nous faut l'apport de tous.

ÉCHÉANCIER

Où sommes-nous ?

C'est fait.

Où voulons-nous être ?

On le sait, on le rêve déjà !

Comment s'y rendre ?

On a un bon plan d'action.

Déployer le plan de « destination 2020 »

... **c'est déjà commencé !**

Au forum de la communauté, après 3 heures de travail collectif, 36 projets ont été développés.

Plan
stratégique

Destination

2020





Je bénévolé, et vous?

Vous avez envie d'aider les autres et de faire une différence dans votre communauté? La plateforme web JeBenevole.ca vous permet de trouver l'activité de bénévolat qui vous convient! Regroupant des dizaines d'organismes sans but lucratif dans les Laurentides, JeBenevole.ca offre la possibilité à quiconque désirant s'impliquer socialement de consulter les opportunités de bénévolat disponibles dans la région.

Choisissez les activités de bénévolat qui correspondent à vos intérêts et vos compétences, puis entrez directement en contact avec l'organisme sollicité. C'est facile de faire la différence quand on a la possibilité d'aider une cause qui nous tient à cœur! L'utilisation de la plateforme web www.JeBenevole.ca est totalement gratuite et ouverte à tous; que vous ayez envie de vous impliquer à long terme ou de façon ponctuelle.

Alors... **Bénévolez-vous?**



Notre Ville soutient les organismes communautaires



Les organismes ont été consultés afin de créer un cadre de référence du Fonds de soutien communautaire juste et équitable.

Adoption d'un cadre de référence inclusif et équitable

La Ville de Saint-Jérôme a adopté, avec la participation des organismes du milieu, un cadre de référence du Fonds de soutien communautaire. Ce fonds bénéficie d'un budget annuel récurrent.

Il s'agit d'un outil pour distribuer les sommes de façon juste et équitable.

La Ville a consulté les organismes

Avant de procéder à l'élaboration du cadre de référence, la commission des affaires communautaires a consulté les organismes reconnus par la Ville et créé un comité de pilotage.

Au terme de la consultation et des travaux de rédaction, le cadre se compose de trois volets :

- **Le volet investissement**
- **Le volet soutien au paiement des assurances**
- **Le volet projets spécifiques**



Voici tous les policiers et bénévoles engagés lors de l'édition 2014.

Les policiers impliqués pour une 6^e année

Le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme reconduit, pour une sixième année le projet de « l'Arbre du partage » visant à offrir des cadeaux de Noël à des jeunes issus de familles dans le besoin et référés par des organismes communautaires de la ville. Les citoyens ont été nombreux à participer à ce projet en offrant un cadeau spécial pour Noël.

Les présents recueillis seront distribués par les policiers à plus de 600 jeunes de la région le samedi 12 décembre.





RÉDUCTION À LA SOURCE > RÉEMPLOI > RÉCUPÉRATION > VALORISATION > ÉLIMINATION

La Ville de Saint-Jérôme priorise les actions 3RV-E

Qu'est-ce que l'approche 3RV-E

Il s'agit de la **hiérarchie** des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles :

Réduction à la source, Réemploi, Recyclage

Valorisation

Élimination

Réduction à la source

Le premier principe est simple, il vous invite à vous demander :

« Aurais-je pu éviter de produire cette matière résiduelle ? »

Le déchet qui a le moins d'impact sur l'environnement est celui qu'on ne produit pas.

La réduction à la source, c'est l'action qui permet d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

Dans mon quotidien, je peux appliquer la Réduction à la source, comme suit :

Pour vous chauffer cet hiver en toute quiétude

C'est le moment d'ouvrir la cheminée et de profiter d'un bon feu de foyer. La bûche densifiée, appelée aussi bûche écologique, est de plus en plus populaire chez les propriétaires de foyer. Sa facilité de manipulation, d'entreposage, l'absence d'insecte et son faible taux d'humidité sont des avantages indéniables surtout pour les résidents de condos et d'appartements munis de foyer d'ambiance.

Plus d'incidents avec les bûches écologiques

Son utilisation plus répandue fait en sorte que votre Service de la sécurité incendie relève plus d'incidents impliquant ce produit, même certains fabricants de poêles ou foyer ne garantissent plus leurs appareils si les dommages surviennent avec l'utilisation de bûche écologique.

Les 5 conseils de prévention de votre Service de la sécurité incendie

- Avant d'utiliser des bûches écologiques, vérifiez les caractéristiques de votre appareil;
- Lire les recommandations du fabricant de la bûche. Ignorer les spécifications peut provoquer l'éclatement de vitre de foyer, briser des soudures et à la limite, déclencher un incendie;
- Respectez vigoureusement le nombre maximal de bûches recommandé ;
- Pour les appareils de type combustion lente, porter une attention au débit d'air de l'appareil, mettre des bûches écologiques de façon graduelle afin de voir comment l'appareil va réagir ;
- Faites ramoner votre cheminée régulièrement.



Suivre les recommandations de nos pompiers pourra vous éviter de voir vos vitres de foyer brisées par la chaleur dégagée des bûches écologiques.

BOUTEILLE D'EAU

Boire de l'eau du robinet. L'eau du robinet n'est ni emballée, ni transportée et coûte de 200 à 300 fois moins cher.

VAISSELLE DURABLE

Utilisez une tasse ou un verre, au lieu d'utiliser un gobelet en styromousse. Utilisez de la vaisselle et des ustensiles durables, proscrire l'usage du plastique ou assiette en carton.

REPAS

Évitez l'achat d'aliments vendus en portions individuelles (jus, yogourt, fromage, etc.), privilégiez les plus grands formats et les séparer en portion dans des contenants durables et réutilisables.

EMBALLAGE

Choisir un produit qui n'est pas suremballé.

SAC

Optez pour un sac réutilisable, sinon réemployez un sac de plastique.

VÊTEMENTS

Vos vêtements ont une valeur, même après avoir été portés. Pensez à les vendre ou à les donner à des organismes de charité.

PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGERS

Achetez un produit / contenant qui accepte les recharges.

LIVRES

Les livres sont faits pour être lus, non pas pour être jetés ! Ils peuvent être donnés à des associations, ou bien déposés dans les boîtes à livres sur le territoire de Saint-Jérôme.

PILES / BATTERIES

Utilisez des piles rechargeables. Elles fonctionnent tout aussi bien et génèrent moins de déchets. Lorsqu'elles arrivent en fin de vie, déposez-les dans les collecteurs de piles situés dans les bâtiments de la ville, à l'écocentre ou chez Bureau en gros.

RÉDUCTION DE L'IMPRESSION

Lire à l'écran de mon ordinateur plutôt que d'imprimer ou imprimer recto verso.

Rappels de saison

Horaire de Noël des services municipaux

Les bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement. Nous serons de retour le mardi 5 janvier 2016 à compter de 8 h 30.

Bibliothèques

Horaire des fêtes

Bibliothèques Marie-Antoinette-Foucher et Charles-E.-Garneau

Les bibliothèques seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Du 27 au 30 décembre, les services seront offerts de 12 h 30 à 17 h. Rappelons que la bibliothèque du Frère-Marie-Victorin est temporairement fermée pour des travaux de modernisation.



Collecte de sapins de Noël

Une collecte de sapins est prévue les 5 et 6 janvier 2016. Déposez votre sapin de Noël en bordure de la rue. Assurez-vous d'enlever toutes les décorations, telles que les glaçons, les crochets, etc. Vos sapins seront transformés en huile essentielle.

Collectes des déchets domestiques et de matières recyclables



Veillez noter que le 25 décembre et le 1^{er} janvier AUCUNE collecte ne sera effectuée. Si vous aviez une collecte prévue à ces dates, elle est remise au samedi. Consultez le calendrier des collectes au vsj.ca. Pour tous les autres jours fériés, les collectes sont effectuées comme à l'habitude.

L'horaire de la saison estivale reprendra le 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 octobre 2016.

Barrages routiers

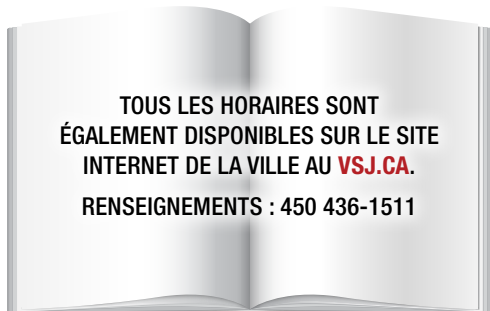
Vérification des capacités des automobilistes ayant consommé de l'alcool ou de la drogue

Les policiers de Saint-Jérôme effectuent des barrages routiers jusqu'à la fin de la période des fêtes. Plusieurs barrages sont érigés afin de vérifier l'état de conduire des automobilistes en matière de consommation d'alcool et de tous types de drogue.

Campagne 2015 d'Opération Nez rouge

La campagne de raccompagnement Nez rouge 2015 est de retour à Saint-Jérôme! Menée par le groupe scouts de Saint-Antoine, l'activité s'étendra cette année du **27 novembre au 31 décembre**. Pensez-y, avec Nez rouge « ça finit toujours bien »!

À RETENIR : 450 432-6811



Déneigement

Rappelez-vous les consignes habituelles lors des opérations de déneigement :

- Surveillez les panneaux de signalisation;
- Veillez à ne pas pousser la neige dans la rue;
- Stationnez votre véhicule en diagonale dans les rues étroites afin d'assurer une circulation fluide et sécuritaire;



- Respectez le feu orange lorsqu'il clignote. Ce type de lampadaire (appelé un feu orange) se trouve dans certains quartiers résidentiels et stationnements publics. Lorsqu'une opération de déneigement est déclenchée le feu clignote et le stationnement est interdit.

Tout citoyen qui fait appel au service d'un entrepreneur en déneigement doit s'assurer que celui-ci est enregistré à la Ville de Saint-Jérôme. La liste des entrepreneurs en déneigement avec permis pour la saison 2015-2016 est disponible sur le site vsj.ca. Il ne faut pas oublier qu'il travaille sous votre responsabilité.

Stationnement de nuit

Le stationnement de nuit est interdit entre minuit et 7 h sur les chemins publics pour les périodes du 15 novembre au 23 décembre. Cependant, le stationnement de nuit est permis dans les rues les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

Toutefois, le stationnement de nuit est permis à certaines heures ou en tout temps sur certaines rues (feux orange) et stationnement clairement identifiés. Les interdictions ont pour but de faciliter les opérations de déneigement.

Toiles protectrices du gazon et tuteurs de localisation

L'installation de toiles ou de tuteurs de localisation en bordure de votre terrain est autorisée. Cependant, ni la Ville ni l'entrepreneur en déneigement ne peuvent être tenus responsables du bris ou du déchet de votre matériel et ne vous rembourseront pas les frais de remplacement. Nous vous recommandons d'arrimer vos toiles à l'aide de tiges plantées dans le sol plutôt que d'utiliser des planches de bois ou des pierres, car ces objets sont considérés, en vertu de la réglementation municipale, comme étant des nuisances. Par conséquent, tous les frais de réparation pour des dommages causés à nos équipements de déneigement par ces objets pourraient être réclamés aux citoyens fautifs.

Quoi faire à Saint-Jérôme



Patinoires extérieures

(activité gratuite en tout temps)

Période d'ouverture : de la mi-décembre à la mi-mars (selon la température)

Avec pavillon

- Parc de la Source (450, boulevard de La Salette)
- Parc de La Salette (999, rue de l'Église)
- Parc Schulz (2052, rue Schulz)
- Parc Locas (118^e Avenue – arrière de l'école Sacré-Cœur)
- Parc Lafontaine (2108, boulevard Lafontaine)
- Parc de la Polyvalente Saint-Jérôme (535, rue Filion)

Sans pavillon

- École Frenette (109, rue Marie-Victorin – à l'arrière de l'école)
- École Saint-Stanislas (564, 16^e Avenue – à l'arrière de l'école)
- Parc des Eaux-Vives (rue des Eaux-Vives – secteur Eau-Vive 1)
- Polyvalente Cap-Jeunesse (600, 36^e Avenue – côté gauche de l'école)
- École Prévost (85, rue Lauzon – à l'arrière de l'école)
- École des-Studios (900, montée Saint-Nicolas)

Horaire régulier des patinoires extérieures

Lundi au jeudi 16 h à 21 h
Vendredi 16 h à 22 h
Samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 21 h

Horaire du Parc de la Polyvalente de Saint-Jérôme

(anneau de glace et patinoires)

Lundi au vendredi de 13 h à 22 h
Samedi et dimanche de 10 h à 22 h

Horaire des fêtes

Toutes les patinoires extérieures seront fermées les 24, 25, 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

Ouverture des pavillons les 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre et les 2, 3, 4 et 5 janvier de 10 h à 21 h.



Patin libre

(activité gratuite en tout temps) De septembre à avril – voir l'horaire régulier à vsj.ca

HORAIRE DES FÊTES DU PATIN LIBRE		
	ARÉNA MELANÇON 451, rue Melançon	GENTRE SPORTIF SAINT-ANTOINE 600, 35 ^e Avenue
23 décembre	13 h à 16 h 45	9 h à 12 h
24 décembre	Fermé	Fermé
25 décembre	Fermé	Fermé
26 décembre	Fermé	Fermé
27 décembre	13 h 30 à 15 h	—
28 décembre	13 h à 15 h 30	9 h à 12 h
29 décembre	13 h à 15 h 30	9 h à 12 h
30 décembre	13 h à 16 h 45	9 h à 12 h
31 décembre	Fermé	Fermé
1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé
2 janvier	Fermé	Fermé
3 janvier	13 h 30 à 15 h	—
4 janvier	13 h à 15 h 30	9 h à 12 h
5 janvier	13 h à 15 h 30	9 h à 12 h

Hockey libre à l'aréna Melançon

(activité gratuite en tout temps)

Le jeudi de 11 h 30 à 13 h, sauf le 24 et le 31 décembre

Conditions : être âgés de 18 ans et plus et porter l'équipement protecteur requis

Glissades

Remonte-pente

Période d'ouverture : de la mi-décembre à la mi-mars (selon la température)

Parc des Hauteurs (gratuit)

65, boulevard des Hauteurs
(face à l'école Sacré-Cœur)

Horaire régulier

Samedi et dimanche de 10 h à 17 h

Horaire des fêtes

Période du 23 décembre au 5 janvier
Du lundi au dimanche de 10 h à 17 h

26 décembre et 2 janvier de 12 h à 17 h
Fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier

L'horaire peut être modifié en fonction de la température.



Parc de la Côte-Parent (\$)

(coût pour le remonte-pente et la location des tubes)

540, rue Madeleine
Bloc de 2 heures : 5 \$
Bloc de 3 heures : 6 \$
Bloc de 4 heures : 7 \$

Horaire régulier

Samedi et dimanche de 10 h à 18 h

Horaire des fêtes

Période du 23 décembre au 5 janvier
Du lundi au dimanche de 10 h à 18 h

26 décembre et 2 janvier de 12 h à 18 h
Fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier

L'horaire peut être modifié en fonction de la température.